

Organisation autour de 4 niveaux :

Premier niveau : garant des orientations et valeurs. L'Elue à la Santé Publique, le Directeur DDASS, le Préfet.

Second niveau :

Le Comité Technique se réunit tous les deux mois. Y participent les conseillers techniques : la responsable Santé Publique Ville, le chargé de mission CUCS, la responsable Mission Cohésion Sociale de la Préfecture, la conseillère en Travail Social de la DDASS, la directrice du CODES, le DGA services aux Habitants Ville, la Coordinatrice A.S.V.

Troisième niveau :

Le Comité de Pilotage : Financeurs et partenaires institutionnels se réunissent deux fois l'an pour l'évaluation des besoins en moyens humains, matériel, et assure les suivis des actions et leurs orientations.

Quatrième niveau :

Le niveau opérationnel : tous les acteurs des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, professionnels, habitants. Il est constitué de groupes de travail par thématique (santé mentale, nutrition, accès aux soins et aux droits). Ce niveau permet l'évaluation des besoins et participe à la création d'actions en complément de l'existant.

La coordinatrice organise et soutient des rencontres, des temps de travail avec les professionnels et les bénévoles œuvrant pour la santé.

Corinne BORDIN

Coordinatrice ASV

Service Santé Publique

Hôtel de Ville de Châteauroux - BP 509

36012 Châteauroux Cedex

Tél : 02 54 08 33 72 - 06 21 93 50 50

Mail : asv@ville-chateauroux.fr



**Ville de
Châteauroux**



**Ville de
Châteauroux**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'INDRE
D.D.A.S.S.

**A T E L I E R
S A N T É
V I L L E**

L'Atelier Santé Ville (A.S.V.) est un dispositif transversal soutenu par la Ville, la DDASS et la Préfecture.

PRINCIPES ET VALEURS :

- ⇒ Constituer, construire de nouveaux savoirs, des valeurs communes.
- ⇒ Un lieu d'élaboration d'un projet partagé, plus qu'un simple catalogue d'actions.
- ⇒ Fédérer un /des collectif(s) autour des questions de santé.

LES CONSTATS :

- ⇒ De par leurs conditions de vie, leur situation sociale, leur niveau d'éducation ou de culture, des populations ne peuvent être atteintes par des actions de promotion de la santé seulement si ces actions sont spécifiques dans leurs médias et leurs contenus.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX :

Ce dispositif transversal a pour objectif de soutenir des actions spécifiques de prévention et de promotion de la santé.

- ⇒ Coordonner des actions santé sur un territoire en partenariat avec les professionnels et les habitants.
- ⇒ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.
- ⇒ Elaborer des Programmes Locaux de Santé publique (P.L.S.) à partir des manques et des besoins.

TROIS THÉMATIQUES DE TRAVAIL :

les groupes de travail sont ouverts,
les partenaires sollicités évoluent en
fonction des besoins identifiés, des actions.

Accès aux soins et aux droits

Le groupe de travail :

liRSA, Santé Publique Ville, CPAM, FJT, CRAM, Centre social Saint-Jean, Circonscription Action Sociale, AS de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé de l'hôpital (PASS).

Quatre axes :

1/ Diffusion d'informations collectives :

Instaurer des séances d'informations collectives orales. Identifier la, les personnes ressources pouvant assurer ces séances d'informations.

2/ Recensement des besoins en terme de connaissances (accès aux droits) pour les professionnels des champs sociaux.

3/ Interventions sur sites :

Proposition de mise en place de séances de dépistage Sida MST, Hépatite, Diabète, autres...
Constitution de groupes «accompagnement parcours santé». Séances de vaccination au Point Santé.

4/ Soutien de projets collectifs sur la thématique santé

Soutien d'appels à projets : exemple la création d'une maison médicale pluridisciplinaire, pôle de prévention...

Les acteurs sollicités :

CAS, ADMR, Aide aux familles, ASMAD, UDAF, AS PASS, liRSA Santé Publique Ville, ALIS 36, CIDAG, CPAM, FJT, Collectif de professionnels médicaux, le Groupement Régional Santé Publique Réseau Périnat.

Nutrition

Le groupe de travail :

CODES 36, Association Les Quatre Saisons, les Restos du cœur, le Centre social Saint-Jean, la Santé publique Ville, le FJT, une habitante bénévole.

Fil conducteur : comment donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé par une autre approche de la nutrition et ce dans des contextes défavorisés ?

Comment rendre autonomes les habitants dans leurs choix alimentaires tout en leur permettant d'accroître leur niveau de santé ?

Quelles doivent être les parts respectives des parents, de l'école et des lieux citoyens dans la transmission des apprentissages alimentaires ?

Trois axes de travail :

1/ Mise en place d'un travail de prévention à partir de la thématique des petits déjeuners, d'ateliers nutrition (équilibre alimentaire, pathologies diabète, cholestérol). Ateliers cuisine à partir d'aliments distribués dans un contexte d'aide alimentaire.

2/ Mise en place de deux manifestations annuelles. Action collective sur le marché : Journée du pain (16 mai) et semaine du goût en octobre.

3/ Soutenir, favoriser, la coordination, l'échange de pratiques des structures d'aide alimentaire.

Les acteurs sollicités :

Association Agir, le Secours Catholique, la Croix-Rouge, le CCAS, la Banque Alimentaire

Santé mentale

Le groupe de travail :

En cours de constitution , ASV et Centre social Saint-Jean.

Fil conducteur : Tout en écartant la velléité de psychiatriser ou de médicaliser le malheur intime ou la détresse psychique, comment développer chez les acteurs de proximité (médecins, travailleurs sociaux, enseignants..) une base de culture commune en santé mentale ?

La santé mentale a une incidence directe sur le bien vivre ensemble, une approche qui inclut et dépasse les pathologies psychiatriques. Ainsi la souffrance psychique d'origine sociale amène une prise en compte des souffrances psychiques par des non psy en complément des réponses apportées par le champ psychiatrique.

Trois axes de travail :

1/ Formation à destination des professionnels sur la thématique « société culture et migration » - Soutenir les professionnels dans leur travail auprès de la population, les sensibiliser aux risques transculturels. A terme, constituer un collectif travaillant sur cette thématique afin d'élaborer un dispositif de soins tenant compte de la spécificité de ces problématiques.

2/ Mener des actions de prévention : groupes de paroles pour parents.

3/ Soutenir et développer la semaine nationale sur la santé mentale. Ouvrir une réflexion à la constitution d'un Conseil de Santé Mentale ...

Les acteurs sollicités :

Professionnels des champs sanitaires et sociaux (Education Nationale, hôpital général, hôpital psychiatrique, équipes de soins, équipes éducatives).
Des écoles primaires, le PAEJ, le réseau RESPIRE, l'UNAFAM , l'association INTERSTICE...